

Le paradoxe stratégique dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel

The strategy paradox in the war against jihadist terrorism in the Sahel region.

Auteur 1: Jean Joseph ZE

Jean Joseph ZE, Doctorant en relations internationales et études stratégiques, IRIC-Université de Yaoundé II. Chercheur au Laboratoire de Recherches Régionales, internationales et Comparatives (CERRIC) de l'Université de Yaoundé II

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : Jean Joseph ZE (2025). « Le paradoxe stratégique dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel », African Scientific Journal « Volume 03, Num 32 » pp: 1272 – 1299.



DOI : 10.5281/zenodo.17553646
Copyright © 2025 – ASJ



Résumé :

Le paradoxe stratégique dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel, naît de la tension entre l'ambition affichée d'éradiquer la menace terroriste dans cette région et la stratégie de puissance déployée par les acteurs internationaux, qui structure leur engagement dans ce contexte d'extrême fragilité des Etats sahéliens. Cette posture de puissance, sous le prétexte de la nature asymétrique du conflit, est opérationnalisée par les « light footprint operations », dont le fondement est la prise en compte des risques politiques intérieurs, consécutifs aux pertes humaines et financières dans des conflits extérieurs n'engageant pas leurs intérêts vitaux, face à une opinion publique devenue hostile à la guerre. Pourtant, la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel n'est autre chose qu'une guerre de contrôle qui, non seulement nécessite une présence consistante des troupes au sol, se déroule dans un contexte stratégique très généreux, favorable aux groupes terroristes djihadistes en termes de liberté d'action et d'initiative. La mobilisation des apports combinés des théories néoréaliste et constructiviste sécuritaire, d'une part, et d'un syncrétisme raisonné des méthodes comparative et géopolitique, d'autre part, ont permis d'aboutir à une approche analytique et critique de cette question dans ce contexte particulier. Les données exploitées sont issues de diverses sources, primaires et secondaires, dont des entretiens semi directifs avec des Officiers supérieurs actifs des Forces de Défense et de Sécurité des pays sahéliens. Leur discours paraît le mieux informé sur cette situation conflictuelle. Cette combinaison méthodologique, à la fois analytique et critique, a conduit à un renouvellement empirique : la globalité de la menace djihadiste appelle à une stratégie intégrale qui remet au centre la souveraineté sécuritaire des pays locaux.

Mots clés : Guerre, paradoxe stratégique, terrorisme djihadiste, asymétrie.

Abstract :

The strategy paradox in the war against jihadist terrorism in the Sahel region stems from the conflict between the ambition to eradicate the terrorist threat in the area and the power strategy used by international stakeholders, which structures their engagement in a context of extreme fragility of local states. This stance, based on the argument of the asymmetric nature of the conflict, is operationalized through ‘light footprint operations’, whose rationale is to cope with domestic political contingencies as Western public opinions have become hostile to conflicts that do not involve their vital interests and result in human and financial losses. Yet the war against jihadist terrorism in the Sahel is nothing more than a war for control, which does not only call for a significant presence of troops on the ground, but also takes place in a very favourable environment for jihadist terrorist groups as regards freedom of action and initiative. The new realistic and constructive security theories combined contributions, on the one hand, and a rational syncretism of comparative and geopolitical methods, on the other hand, have resulted in an analytical and critical approach to this issue in this particular context. The information used comes from a variety of primary and secondary sources, including interviews with active senior officers from the Defense and Security Forces of Sahel countries. Their viewpoint seems to be the best on this conflictive situation. This methodology, which is both analytical and critical, has led to an empirical approach: the global nature of the jihadist threat calls for a comprehensive strategy that focuses on the security sovereignty of Sahel states.

Key words : War, strategic paradox, jihadist terrorism, asymmetry.

La guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel déborde le cadre sécuritaire et englobe un ensemble de domaines qui interagissent dans un environnement mondial global, complexe et interdépendant. Outre la stratégie militaire, une synthèse d'actions économiques, politiques et culturelles conduit à un élargissement des manœuvres anciennes pour aboutir à une stratégie globale qui correspond à la guerre totale (Beaufre, 1972 : 9).

Ce conflit met en scène du côté ami plusieurs acteurs, étatiques ou non, dans un esprit d'interdépendance, de mutualisation des moyens et des stratégies. Cette synergie d'actions, plus connue sous l'appellation d' « approche globale », de prime abord « relèverait d'un mouvement de partage des réflexions, des responsabilités et des actions » (DUFES : 30). Pourtant, il convient de se garder de croire que l'approche globale est synonyme de solution globale. Il ne devrait en effet pas avoir des solutions toutes prêtes applicables à l'identique partout et à toutes les situations de conflit, sous le prétexte que le monde est lui-même globalisé. La particularité de chaque contexte appelle à une souplesse dans l'élaboration des stratégies dans le sens d'une plus grande adaptation avec les réalités socio-politiques locales. Aussi les stratégies déployées dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel laissent-elles transparaître un paradoxe. En effet, comment comprendre que face à une menace globale que constitue le terrorisme djihadiste, les Etats du Sahel et leurs alliés occidentaux échouent à construire une stratégie commune et efficace ?

Cet état de chose, selon notre hypothèse, est une conséquence praxéologique de la divergence perceptuelle de cette guerre par ces catégories d'acteurs. Pour les groupes terroristes djihadistes, il s'agit clairement d'une guerre idéologique, une perception qui masque mal sa dimension affairiste et criminel. Les Etats du Sahel la considère comme une lutte pour la survie, une guerre de nécessité. La perception est différente du côté de leurs alliés occidentaux qui, guidés par leurs intérêts stratégiques et soucieux de se désengager progressivement des conflits africains, la conçoivent comme une opération autre que la guerre ou une guerre asymétrique. D'où leur approche singulière dans sa conduite (I), fondée sur l'excuse d'asymétrie (II).

Pour ce faire, la théorie néoréaliste nous permet de démontrer que ce conflit n'est pas seulement une confrontation entre les armées régulières et les groupes terroristes djihadistes, mais davantage la manifestation des logiques de puissance, d'anarchie internationale et de survie. Cette explication est complétée par le constructivisme sécuritaire qui permet de justifier l'absence de stratégie commune efficace par les identités et les narrations divergentes de ces acteurs. Sur le plan méthodologique, l'approche comparative donne de ressortir les limites, les convergences et les contrastes des stratégies déployées, tandis que l'approche géopolitique relie le manque d'efficacité stratégique aux rivalités de puissance entre acteurs internationaux.

La pertinence de ce choix méthodologique tient aux fonctions dévolues à la méthode comparative : cognitive, explicative et d'application. La fonction cognitive a un rôle descriptif, la posture stratégique des acteurs internationaux dans cette guerre repose sur quelques présupposés qui, confrontés aux réalités contextuelles du Sahel, révéleront un écart éventuel. La fonction explicative permet une actualisation conceptuelle pour une efficacité opérationnelle et la fonction d'application est un puissant outil d'innovation permettant de formuler des enseignements non seulement théoriques, mais également praxéologiques. La méthode géopolitique parachève cette démarche en mettant en relief les interactions entre espace, pouvoir et stratégie à diverses échelles. En définitive, ce syncrétisme méthodologique met sous tension deux postures de connaissance, l'universalisme et le relativisme. Leur articulation suggère une réévaluation critique du prétendu universalisme de la pensée stratégique et plaide pour une conception contextualisée et évolutive.

I- Le bannissement de la stratégie contre-insurrectionnelle

Le contexte stratégique planétaire a évolué depuis la fin de la guerre froide, les guerres intraétatiques impliquant des entités non étatiques se sont multipliées au détriment des guerres interétatiques. Ce qui était l'exception au regard de la guerre classique, est devenue la norme. Or la pensée stratégique contemporaine a continué à s'appuyer « sur une représentation clausewitzienne du monde, inadaptée et fautive » (Van Creveld, 2011 : 13). C'est à partir de cette représentation que se fonde le déni de guerre exprimé par les alliés occidentaux dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel, lequel est matérialisé par l'option d'une stratégie de puissance (A) et l'obsession de la stabilisation (B).

A - Une guerre de puissance adossée sur une valorisation problématique du partenariat local

Conscients des coûts politique et économique des opérations militaires extérieures et de la sensibilité croissante des opinions publiques occidentales au sujet des atrocités de la guerre dans un univers hypermédiatisé, les pays occidentaux se désengagent progressivement des théâtres d'opérations africains. Pour ce faire ils s'appuient sur leurs forces spéciales et surtout sur leurs capacités technologiques et matérielles pour maintenir et contrôler leurs zones d'influence au Sahel. Cette stratégie de puissance est mise en œuvre à travers les « light footprint operations » (1) et la valorisation problématique du partenariat local (2).

1- Les « light footprint operations » ou opérations à empreintes légères

Le choix de la nature d'une guerre est politique et s'opère initialement par les choix raisonnés des responsables politiques sur le continuum entre la guerre totale et la guerre limitée. (DESportes, 2000 : 140). Ce choix est fonction de l'objectif de la guerre envisagée qui se situe entre l'anéantissement de l'ennemi et la recherche d'un nouvel équilibre. Les « light footprint operations » obéissent plutôt à une logique de puissance et sont fondées sur des considérations politiques, économiques et géostratégiques.

Le fondement des light footprint operations

Il est tentant de croire de prime abord que les light footprint operations relèvent de la catégorie des guerres limitées selon la typologie de Carl Von Clausewitz (1973 : 69). La guerre limitée suppose une hostilité qui n'est pas si irréductible et se situe dans l'ordre de la négociation, c'est un paroxysme de la négociation (DELMAS, 1995 : 204). Le général Lucien Poirier parle « de la conscience d'appartenir, malgré les différences, à une même société culturelle ou de civilisation » (Poirier, 2000 : 42). Or la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel est une opposition civilisationnelle et idéologique, en référence à Samuel Huntington, qui exclut d'office toute possibilité de négociation. Il s'agit ici d'une tension quasi permanente, d'une confrontation très meurtrière et radicale, d'une guerre au sens clausewitzien du terme : « La guerre est un acte de violence et il n'y a pas de limite à sa manifestation ; [...] l'action réciproque des adversaires doit théoriquement mener aux extrêmes » (Clausewitz, 1976 : 77). La guerre contre le terrorisme djihadiste est une guerre qui s'étend dans la durée et « Si l'enlèvement est toujours un risque, le temps est un ingrédient absolument essentiel à la résolution de ce type de crise » (Georgelin, 2007). Le choix des opérations à empreinte légère, relève plutôt des considérations politiques, économiques et géostratégiques.

D'origine américaine, cette inflexion stratégique se situe au sortir des guerres en Irak et en Afghanistan. Ces interventions américaines ont connu des coûts humains et financiers exorbitants. Cette option de l'establishment américain vise à éviter un engagement prolongé, visible et coûteux des troupes terrestres que les Etats unis ne peuvent plus s'offrir (E. Sanger, 2012 : 421). L'improbabilité de la victoire et la durée des opérations rendent son coût économique et politique insupportable pour l'opinion publique occidentale en général.

Les light footprint operations, une volonté de puissance

La grille de référence pour l'engagement des forces armées américaines reste encore la Doctrine Weinberger, amendée pour devenir la doctrine Powell, qui établit six critères d'évaluation de la validité de l'option militaire dans la résolution des crises. L'un de ces principes est de n'engager la force armée des Etats Unis d'Amérique qu'avec la ferme intention de gagner. Les opérations à empreintes légères sont donc une inflexion stratégique pour compenser le manque de souplesse de cette doctrine et prendre part à l'effort de sécurité et de paix dans le reste du monde. En effet, la stratégie militaire américaine est tournée vers l'Asie Pacifique et leurs compétiteurs potentiels, le reste du monde et notamment l'Afrique subsaharienne constituent la périphérie.

Faisant face aux mêmes menaces et subissant des contraintes de même nature, la France, à travers le Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationales 2013, érige les forces spéciales à cette fonction de projection de puissance (Livre Blanc, 2013 : 30) Le modèle français des light footprint operations, apparait moins létal et privilégie les actions à moindre distance au contraire du modèle américain

accentué par l'emploi des frappes à distance par des drones notamment. Une autre distinction porte sur la capacité du modèle français à mener seul cette projection. Les light footprint operations relèvent finalement plus d'une problématique politico-stratégique qu'opérationnelle, en permettant de concilier acceptabilité politique et soutenabilité financière, tout en préservant une capacité d'intervention élevée mais différente. Elles s'appuient sur les forces locales pour une meilleure efficacité opérationnelle.

2- La valorisation problématique d'un partenariat local

Les forces spéciales occidentales engagées dans le cadre des light footprint operations au Sahel, ne disposent pas de la masse critique au sol pour créer un rapport de force permettant de générer l'attrition requise pour remporter une victoire tactique, préalable au succès politique. Pour ce faire, leurs états-majors s'appuient sur les forces locales, un partenariat indispensable, mais qui cache mal la domination des alliés occidentaux.

Un partenariat logique et indispensable

Le technodéterminisme manifesté à travers les light footprint operations dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel paraît inhibiteur de la stratégie en ce sens qu'il appert comme « la solution pour résoudre tous les problèmes » et est porteur du mythe du zéro-mort (Livre Blanc, 2013 : 233-234). Sur le plan purement stratégique, il s'agit d'un modèle de guerre de haute technologie qui s'appuie sur la « coopération étroite avec des alliés ou des pays tiers, propagande, leadership from behind, sanctions, actions clandestines, engagement direct, actions cybernétiques, emploi de drones et de forces spéciales » (Ohnet, 2016 : 271).

Ledit modèle expose ses limites dans le cas d'espèce, d'abord parce qu'inadapté dans les engagements longs, mais propice aux engagements courts et décisifs. Dans le même sens, les systèmes d'armes et de capteurs sont essentiellement conçus pour frapper et non provoquer des effets politiques. Pourtant, la guerre en cours au Sahel est plutôt dans la durée, une durée indéterminée et son issue est plus stratégique qu'opérationnelle. Cette guerre conduit à une impasse de longue durée, ne peut être gagnée sur le champ de bataille, tout se joue dans les esprits et les volontés à l'échelle de la population locale et de l'opinion publique du pays dont est issu le corps expéditionnaire, enfin, de la communauté internationale (Challiand, 2008 : 149). Néanmoins, une victoire militaire est nécessaire pour préparer les conditions d'accomplissement des autres dimensions de celle-ci.

Par ailleurs, la méconnaissance du facteur humain de cette méthode de guerre justifie le nombre d'erreurs et de victimes collatérales dans les différentes frappes de drones ou de bombardements aériens. Les capteurs produisent un nombre inconsidéré d'informations qui nécessitent des analyses des spécialistes, mais l'on se contente du ciblage à distance basé sur la trace numérique utilisant les métadonnées collectées par les services de renseignement, combinées à des profils caractéristiques établis par les algorithmes mathématiques censés représenter le comportement-type de terroristes (Baud,

2006 : 345). Enfin, l'effet de nouveauté finit par s'étioler au fil du temps comme prévient le général Sir Rupert Smith, « nos adversaires ont appris à se situer en dessous du seuil d'utilité de nos systèmes d'armes » (Rupert, 2007 : 223) grâce au camouflage, à la mobilité, à la dispersion et aux leurres. Au-delà, ces adversaires subétatiques dans le cas d'espèce, « utilisent des technologies perçues initialement comme étant l'apanage des Etats » (Durieux, 2016 : 225), ruinant ainsi l'avantage décisionnel supposé. Pourtant, la guerre contre le terrorisme djihadiste au sahel et dans le BLT reste une guerre, une vraie guerre dans le sens clausewitzien, un sujet doué d'une vie propre et « dont les propres objectifs vont finir par rétroagir sur les objectifs initiaux, au cours du processus inévitable de transformation mutuelle du Ziel et du Zweck¹ » (Desportes, 2007 : 91). Il serait donc prétentieux d'avoir une planification rigoureuse, en prévoyant de manière simpliste sa fin. Pour compenser ces limites capacitaires des light footprint operations, les alliés occidentaux recourent au partenariat avec les armées nationales locales ou les coalitions ad hoc en l'occurrence, la Force Conjointe G5-Sahel. Ledit partenariat consiste à former, équiper et entraîner les armées locales au-delà de la coopération habituelle et dans certaines hypothèses à prendre directement part au combat. Ainsi des programmes de formation et d'équipement spécifiques sont mis en place à l'instar de la mission civile de l'Union Européenne au Sahel Niger, au Sahel Mali (EUCAP Sahel Niger et EUCAP Sahel Mali) et la mission de formation militaire de l'Union Européenne au Mali (EUTM). L'armée américaine a déployé au Sahel plusieurs programmes contre le terrorisme à l'instar du Trans-Sahara Counter-Terrorism Partnership (TSCTP), le Combating Terrorism Fellowship Program (CTFP).² Une fois formées et équipées, les unités des FDS locales, notamment au Sahel, prennent le relais des opérations au sol sous la supervision stratégique des puissances occidentales.

Une posture tutélaire des puissances occidentales

Le partenariat se définit comme « une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation » (Barreyre, 1995). Ce concept ne présage pas de hiérarchie encore moins du rapport d'autorité entre les parties. Dans le cas d'espèce, le partenariat entre les puissances occidentales et les pays du Sahel a pour objectif commun

¹ Le « but dans la guerre » et « le but de la guerre ».

² Ministère de Armées, <https://archives.defense.gouv.fr>, 26 mai 2017, p. 45, consulté le 05 juillet 2024 à 17 heures 42 minutes.

affiché, l'éradication du terrorisme djihadiste. En effet, dans un monde interconnecté, la menace terroriste djihadiste est globale et impose une solution globale.

Néanmoins, il vient se greffer ici dans une zone déjà sujette à plusieurs défis sécuritaires globaux dont celui de servir de zone de transit à de nombreux flux, entre autres les flux migratoires vers l'Europe, les trafics de stupéfiants et des êtres humains. Derrière la détermination affichée de barrer la voie au terrorisme djihadiste à partir du Sahel, l'implication des pays occidentaux dans cette guerre se justifie surtout par des motivations géopolitiques et stratégiques. En effet, après l'échec de l'Union pour la Méditerranée (UPM) sous l'impulsion du président français Nicolas Sarkozy, les pays du Sahel dont principalement le Mali et le Niger ont été constitués la deuxième frontière de l'Union Européenne. Quant aux Etats unis, en plus des ressources stratégiques qui les attirent au Sahel, ils y contrôlent le circuit des drogues provenant d'Amérique Latine et à destination de l'Occident.

Ce partenariat proprement dit, se traduit par des apports très médiatisés en financements, en renseignements opérationnels et prévisionnels, en équipements, formations et même la participation directe aux opérations sécuritaires dans cette zone. Sous la conduite de la France, ce partenariat s'est au fil du temps paternalisé, infantilisant à l'occasion les dirigeants du Sahel. C'est ainsi que l'armée française est arrivée en héroïne au Mali en janvier 2013, puis y a été éconduite sans ménagement. L'inefficacité opérationnelle ne suffirait pas seule à rendre compte d'une telle désillusion. Les raisons fondamentales se trouveraient dans le lien de subordination, le complexe de supériorité et la volonté tutélaire affichés par le gouvernement français vis-à-vis de ses pairs africains, au mépris de la souveraineté de ces Etats.

Ce déséquilibre date des années d'accession de ces pays à l'indépendance contre la signature des accords de coopération qui les liaient à un certain nombre d'obligations vis-à-vis de Paris. Parmi ces accords, la coopération militaire occupait une place de choix et à travers elle, la France s'engageait à assurer la sécurité de ses anciennes colonies contre des avantages, la plupart du temps restés secrets- défense. Face au constat d'échec de cette coopération, certains officiers des armées du Mali, du Burkina Faso et du Niger, ont cru devoir renverser les régimes en place pour rétablir la souveraineté de leurs pays. Mais bien avant ces épisodes, en 2019, le président burkinabé Kaboré, alors président en exercice du G5-Sahel protestait déjà en ces termes : « Le partenariat doit être respectueux des uns et des autres et je crois que cela est important. J'estime que le ton et les termes utilisés avant l'invitation posent des problèmes parce que ça, c'est le contenu des débats qu'on doit avoir ensemble » (Seidik, 2022 : 138).

La volonté de puissance se traduit sur le plan opérationnel par l'idée pour les troupes occidentales, de trouver localement des « troupes supplétives pour l'ingrate mission de parvenir, dans la difficulté, au résultat politique recherché » (Desportes, 2007 : 90). Les unités locales des Forces de Défense et de Sécurité apportent la légitimité aux interventions étrangères sur leurs sols, mais servent aussi de chair à

canon, de déclencheurs ou testeurs des mines aux profit des forces alliées occidentales. Ces hypothèses sont matérialisées par l'engagement de l'armée tchadienne négocié aux côtés des unités françaises dans le cadre de l'opération Serval devenu Barkhane. La même condescendance est observable au sein de la Force Conjointe G5-Sahe avec le refus de sa présidence tournante au profit du Mali en pleine crise diplomatique avec Paris, sur fond de désaccords stratégiques.

B - L'obsession de la stabilisation au détriment de la sécurité

La stabilisation est « un processus de gestion de crise visant à rétablir les conditions de viabilité minimales d'un Etat (ou d'une région), en mettant fin à la violence comme mode de contestation et en jetant les bases d'un retour à une vie normale par le lancement d'un processus civil de reconstruction »³. Bien qu'à dominante civile, sa formule clé semble à l'expérience être la combinaison coordonnée des approches civile et militaire. Dans le cadre de la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel, l'aspect civil de la stabilisation, la reconstruction, a tendance à occulter la situation sécuritaire par un déni de guerre (1) et le non-respect des étapes de la gestion d'une zone de crise (2).

1- Occultation de la situation sécuritaire au Sahel

La doctrine militaire américaine ne considère pas la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel comme une guerre, mais comme une opération autre que la guerre, une opération de maintien de la paix. Comme l'indique les noms et mandats alloués aux missions des Nations Unies au Mali (la MISMA et la MINUSMA), cette instance multilatérale non plus ne considère cette situation comme une guerre. La doctrine française quant à elle, conçoit le déroulement de ce conflit en trois phases successives, l'intervention, la stabilisation et la normalisation. Mais en réalité, c'est la stabilisation qui semble être au cœur de la conduite de cette guerre au détriment de la phase de combat pourtant transversale.

Le déni de guerre au Sahel et dans le BLT

Par la Résolution 2100 du Conseil de Sécurité de l'ONU du 25 avril 2013, la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) est créée en remplacement de la Mission Internationale de Soutien au Mali (MISMA) sous conduite africaine, autorisée par la Résolution 2085 du Conseil de Sécurité de l'ONU en date du 20 décembre 2012. Elle est commise pour la stabilisation du Mali pourtant en proie à la menace d'une galaxie de groupes terroristes djihadistes associés opportunément aux sécessionnistes Touaregs du Nord, qui occupaient déjà la partie septentrionale du pays et menaçaient de marcher sur Bamako. C'est cette menace sécuritaire qui a justifié la projection de puissance de l'armée française le 13 janvier 2013 pour arrêter

³ Ministère français des armées, « Contribution des forces armées à la stabilisation ». Doctrine interarmées DIA -3.4.5-STAB, 02 février 2010, P. 15, <https://www.defense.gouv.fr>, consulté le 08 juillet 2024 à 20 heures 12 minutes.

cette progression. En effet, la doctrine française conçoit le déroulement d'un conflit en trois phases ; l'intervention, la stabilisation et la normalisation (Desportes, 2007 : 67-68). L'intervention peut se résumer à un simple déploiement, mais dans le cas d'espèce, elle a consisté à la dislocation foudroyante des groupes terroristes djihadistes par l'intrusion de forces puissantes, interarmées avec des capacités autonomes. Les objectifs de cette phase sont la victoire militaire sur le terrain, une victoire technique et d'étape en même temps premier jalon d'un processus long et aléatoire vers le succès politique (Desportes, 2007 : 68). Cette dislocation obtenue facilement aux premiers jours de l'opération Serval, ne saurait être considérée comme une victoire, fut-elle d'étape, face à un adversaire qui a pour stratégie l'évitement du contact, sauf à son initiative.

Cette phase brève de l'opération Serval a vite cédé la place à la phase de stabilisation du Mali, alors que, non seulement les groupes terroristes djihadistes étendaient progressivement leurs actions dans l'ensemble du pays, mais ils les transnationalisaient en même temps. Cette guerre hybride s'est étendue à tous les pays limitrophes au Mali et même au-delà, causant des dommages humains et matériels effroyables. Pendant ce temps, la communauté internationale à travers le conseil de sécurité de l'ONU, la France et l'Union Européenne sont passées à la phase de stabilisation dans un pays affaibli à l'extrême, en faillite. La stabilisation est d'abord un objectif politique certes, mais revêt une configuration pluridimensionnelle et globale dans laquelle le volet sécuritaire est primordial. D'après le ministère français de la défense, la phase de stabilisation proprement dite commence concrètement lorsqu'une ou plusieurs des conditions suivantes sont atteintes sur le théâtre de l'opération : les combats majeurs face aux forces adverses de type conventionnel sont terminés ; un accord de cessez-le feu est contrôlable ; la force d'intervention dispose d'une liberté d'action dans sa zone de responsabilité (Desportes, 2007 : 68). Dans le cas d'espèce, la sécurité est comprise dans le sens du respect de l'intégrité des territoires, des populations et des institutions des Etats du Sahel. Aucune de ces conditions préalables n'a été obtenue et malgré l'extension de cette guerre au Burkina Faso, au Niger, en Mauritanie et les pertes subies par la MINUSMA, cela n'a pas convaincu la communauté internationale d'adapter son mandat pour lui permettre de reprendre l'initiative dans cette guerre. L'on serait tenté de corroborer la thèse selon laquelle le concept de « stabilité étatique » en Afrique, comme celui de « stabilisation », n'aurait pas la même signification en occident qu'en Afrique. En occident, la stabilité étatique renvoie à « des structures et institutions politiques viables, au respect de l'Etat de droit et des libertés individuelles et à un environnement social et économique pouvant permettre une transition pacifique du pouvoir » (Fogue, 2008 : 85). En Afrique, elle est parfois assimilée à la longévité d'un homme ou d'un clan au pouvoir. Il y a comme une volonté de ne pas qualifier la situation sécuritaire au Sahel de guerre, pour des raisons de doctrine militaire des puissances occidentales.

Pourtant, la stabilisation est porteuse de deux processus majeurs, la restauration de la sécurité et le rétablissement des conditions de vie de la cité ou la reconstruction. La restauration de la sécurité est synonyme de l'usage alterné de la coercition et de la maîtrise de la violence par les Forces.

Le rôle des forces de défense et de sécurité dans le processus de stabilisation

Au regard de la doctrine française qui a dominé les opérations au Sahel jusqu'au démantèlement à partir de 2023 de la quasi-participation occidentale directe dans cette guerre, la stabilisation remplace la bataille décisive qui dans le cadre de la stratégie moderne déterminait le résultat opérationnel. Elle n'est pas linéaire tel que l'indique le chef d'état-major de l'armée de terre française : « La stabilisation ne marque pas le début d'une ère de paix, c'est au contraire une période d'affrontements dans tous les champs militaires et civils. C'est pourquoi, il faut prendre garde de ne pas raisonner sur une évolution linéaire de la situation. La tempête peut succéder au calme sans prévenir » (Desportes, 2007 : 71). Sa problématique générale réside donc dans la conciliation des impératifs des deux champs sus-évoqués qui s'imbriquent et peuvent à certaines occasions être concurrents, mais généralement complémentaires. Néanmoins, les forces interarmées dans cette phase décisive jouent un rôle indispensable de contrôle, de destruction des forces ennemies, de protection de la reconstruction. L'équilibrage entre les champs civil et militaire est fonction de l'évolution de chaque situation et surtout du contexte des opérations.

Toutefois, le rôle principal des Forces dans cette phase, est la restauration de la sécurité, c'est-à-dire, « rétablir et consolider les conditions de sécurité dans lesquelles seront réalisés, essentiellement par des voies et moyens autres que militaires, les objectifs politiques »⁴. Il s'agit de la sécurité intérieure mais aussi aux frontières, gage de la réussite du processus de la reconstruction. La guerre contre le terrorisme djihadiste est une guerre de contrôle des espaces dans leurs dimensions physiques et humaines. Il s'agit de reprendre et de tenir les zones sous influence des groupes terroristes djihadistes, d'interdire les zones libérées et de surveiller les différents flux humains et matériels, pour éventuellement isoler les insurgés des populations au sein desquelles ils se camouflent. Il faut associer à ces missions, celles de rétablissement et de maintien de la sécurité publique par le contrôle des foules, de protection des personnes et leurs biens. Ces Forces participent enfin à la reconstruction proprement dite, surtout dans les hypothèses où le niveau de sécurité ne permet pas encore aux personnels civils de se déployer dans certaines zones ou lorsque les moyens matériels et humains civils n'existent pas ou ne sont pas suffisants pour accomplir certaines fonctions.

Pour ce faire, ces Forces sont appelées à être polyvalentes pour s'adapter à toutes les situations. Ce qui est considéré dans la doctrine militaire française comme la phase de stabilisation, ne paraît intelligible

⁴ Ministère français des armées, op. cit., p. 23.

que dans l'hypothèse d'un conflit intraétatique mettant aux prises les armées régulières avec les entités politico-militaires. Celles-ci ayant un but politique, sont sensibles à la dissuasion et acceptent généralement au temps favorable la négociation. Quant aux groupes terroristes djihadistes, ils sont essentiellement totalitaires de par leur idéologie et ne laissent aucune place à la négociation. L'intervention, parce que brève et à effectifs réduits dans de très vastes espaces parfois désertiques, ne peut être efficace, parce que les groupes terroristes djihadistes n'ont pas de centre de gravité apparent, physique, qu'il faudrait atteindre pour ouvrir le processus de stabilisation. Ce conflit est « un tout », pas homogène, de nature à s'étendre dans la durée et dans l'espace, alternant entre les stratégies directe et indirecte, les basse et moyenne intensités et installe une espèce de confusion entre les périodes de paix et de guerre. La phase de stabilisation dans la doctrine française doit plutôt être comprise comme la phase des opérations contre-insurrectionnelles. Mark Knight soutient ce point de vue quand il déclare que le rôle des Forces « dans la stabilisation va au-delà du recours aux capacités et aux moyens militaires pour aider ou protéger l'acheminement de l'aide : il intègre un concept et une approche du combat, à savoir la lutte anti-insurrectionnelle » (Knight, 2018 : 5). Cela est davantage clarifié par la doctrine américaine à travers le Field Manual 100-5 traitant des opérations de l'Army, qui englobe sous la dénomination de « stability operations », entre autres le contre-terrorisme (Loup, 1999 : 107-109). La distinction entre la phase d'intervention et celle de stabilisation obéit tout simplement dans le cas d'espèce à la posture de puissance des alliés occidentaux découlant de leurs doctrines militaires. Ces obstacles perceptuels augurent des implications stratégiques et opérationnelles.

2- Le non-respect des étapes de gestion d'une zone de crise

Pour des considérations perceptuelles, doctrinales et stratégiques les puissances internationales qui interagissent au Sahel qualifient diversement la situation sécuritaire qui y a cours. C'est le concept de crise qui revient la plupart du temps dans leur vocabulaire officiel. Même dans cette hypothèse, la gestion des zones de crises obéit à des étapes précises dont l'ordre ne semble non plus être respecté dans le cas d'espèce.

Les étapes de la gestion d'une zone de crise

L'économie de différentes conceptions du déroulement des conflits ou crises laisse entrevoir trois étapes essentielles : le rétablissement de l'ordre, la création des autorités légitimes et la reconstruction économique. La première étape fait appel à l'action de force qui alterne avec la maîtrise de la violence. Ses objectifs consistent en général à rechercher une victoire militaire sur les Forces opposées. Dans le cadre de la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel, ces Forces opposées sont constitués des groupes terroristes djihadistes qu'il faut neutraliser dans leurs capacités militaires, prendre le contrôle des zones considérées dans leurs dimensions physique et humaine et de maîtriser l'espace informationnel. En cas de succès, la victoire « technique ne saurait être qu'une victoire d'étape, premier

jalon d'un processus toujours long et aléatoire vers le succès politique de l'intervention dont elle ne fait que commencer à mettre en place les conditions » (Desportes, 2007 : 68).

La deuxième étape consiste, sous réserves des conditions sécuritaires acceptables, à organiser les consultations électives qui aboutiront à un choix libre et transparent des autorités qui vont conduire la consolidation des acquis de paix conquis par les Forces. C'est une étape de « désescalade positive » (Desportes, 2007 : 68) dans le sens où elle cherche à reconstruire progressivement le sentiment de sécurité.

La phase de reconstruction est la dernière étape de la gestion d'un conflit, elle implique la participation accrue des acteurs non militaires aux côtés des forces dont l'activité en principe va décroissante, tout en maintenant une capacité d'adaptation à toutes les évolutions envisageables. Dans cette phase, les forces s'effacent progressivement pour laisser place aux autorités civiles dont la mission est de reconstruire le tissu économique et social. Ces deux dernières phases nécessitent un temps long.

L'option précarocratique dans la gestion des zones du Sahel

La précarocratie est entendue, « la gestion à moindre coût des situations de fragilité et de pauvreté » (Badie, 2013 : 11). Elle résulte de la culture de l'urgence et consiste à décomposer une situation manifestement liée et globale à un faisceau de situations distinctes et à choisir des solutions simplistes à cette situation pourtant manifestement complexe. Dans la réponse à apporter dans le cadre de la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel, les différentes étapes de gestion d'un conflit armé sus-évoqués auraient dû se suivre sans s'exclure, mais à la réalité, il est perceptible que l'urgence a dominé sur la planification ou du moins le conflit a été envisagé sur une seule dimension à la fois, son ampleur et sa complexité ont été ignorées. L'intervention de la France sur appel du « président malien » en janvier 2013, semble être une réponse aux situations d'urgence ou provisoires auxquelles une étude sérieuse ou une planification préalable n'avait été faite. Le choix de la France d'intervenir militairement au Mali, salué du monde entier, témoigne d'une perception parcellaire de ce conflit complexe. C'est la même perception parcellaire qu'ont eue les Etats limitrophes du Mali, en considérant cette situation sécuritaire comme un problème malien.

La solution devrait être envisagée à long terme et avec des moyens suffisants pour espérer une certaine stabilisation. L'intervention militaire de la France répondait plus au rôle qu'elle entend poursuivre au Sahel et au déficit de politique intérieure et la préservation des intérêts stratégiques de la France. En revanche, elle ne présageait aucun résultat stratégique au profit du Mali compte tenu de ses moyens humains et matériels limités. Cette intervention précaire n'a réussi qu'à disperser ces groupes djihadistes dans l'ensemble du territoire malien et dans tout le Sahel. L'état-major français semblait n'avoir même pas planifié la fin de son intervention, encore moins le futur désengagement de ses troupes du Mali.

La communauté internationale à travers l'organisation des nations unie n'est pas en reste, en optant pour la stabilisation d'un pays en pleine guerre. Cette décision paraît encore plus paradoxale que les moyens confiés à la Force n'étaient pas suffisamment robustes pour pouvoir faire face aux offensives répétées des insurgés djihadistes malgré son effectif impressionnant. La conséquence a été pour elle, de subir les assauts djihadistes avec des bilans matériels et humains importants. Une fois de plus, cette solution précaire face à une situation pluridimensionnelle, n'a pas permis de reconstituer l'intégrité territoriale du Mali, encore moins la reconstruction de ses institutions, plutôt, le pays s'est complètement désintégré, aboutissant à deux coups d'Etat successifs. Elle est une conséquence d'une perception erronée de la réalité stratégique dans ce conflit par les acteurs internationaux.

II- L'illusion de l'asymétrie

A l'évidence, la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel et dans le BLT est aussi une guerre de sens dans la mesure où les différents acteurs ne la comprennent pas de la même façon. Pour les groupes terroristes djihadistes, il s'agit d'une guerre pour leur identité d'exception, une guerre révolutionnaire, aucune paix négociée n'est envisageable. Pour les entités étatiques du Sahel, la guerre est totale parce que leur existence est menacée. Enfin, les alliés internationaux la considèrent comme une simple menace asymétrique qui nuit à leurs intérêts stratégiques, une guerre limitée ou une opération autre que la guerre, à laquelle il faut opposer une projection de puissance, en partenariat avec les Forces locales. L'excuse d'asymétrie (**A**), consolidée par une dissymétrie d'enjeux (**B**), donne un avantage stratégique aux groupes terroristes djihadistes.

A – L'excuse d'asymétrie comme justificatif d'impuissance

La combinaison de la pléthore de définitions conférées au concept d'asymétrie renvoie « en termes purement capacitaires, à une référence au degré de loyauté des moyens employés par le faible » (Ristuccia, 2016 : 45). Angelo Michele Ristuccia constate qu'il est réducteur et dangereux pour la capacité des occidentaux à comprendre les nouveaux conflits, si l'on associe l'asymétrie, et donc la stratégie indirecte, au seul terrorisme ou aux tactiques d'insurgés (Ristuccia, 2016 : 47). Car « La stratégie révolutionnaire constitue une adaptation de la stratégie classique pour vaincre en dépit d'une infériorité stratégique classique (...) dans un contexte moderne » (Langlois, 2005 : 9). Ledit contexte aujourd'hui mondialisé est relativement généreux aux groupes terroristes djihadistes (**1**) qui jouissent d'une grande liberté d'action et conserve l'initiative (**2**).

1- Un contexte généreux

La grande nouveauté dans le contexte stratégique contemporain en général et celui de la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel en particulier, est le développement des opinions publiques, avec peu de moyens, l'on applique les mêmes principes que naguère. En effet la guerre se déroule essentiellement

en milieux humains avec une présence constante des médias de tous bords, un contexte qui impose ses propres règles à la guerre et est réducteur de la puissance militaire conventionnelle.

Un contexte aux règles nouvelles

La notion d'asymétrie reflète l'ensemble « des difficultés des armées occidentales à expliquer les raisons de ces conflits et surtout, à s'adapter pour venir à bout de groupes d'insurgés qui, le plus souvent, combattent à l'aide des équipements les plus simples en employant des tactiques élémentaires » (Ristuccia, 2016 : 43). Cette notion se concentre sur l'utilisation des faiblesses américaines par l'adversaire convaincu de l'impossibilité de vaincre dans le domaine conventionnel, et présumé transgresser les règles morales en exploitant tout moyen disponible (Buhlmann, 2012). Ce nouvel adversaire ne dispose pas d'une hiérarchie systémique, il procède en réseau, en se servant des technologies de l'information, tout en évitant la confrontation directe quand les conditions ne lui sont pas favorables. Il ne présente pas de centres de gravité apparents, chers aux raisonnements opérationnels inhérents à la théorie de la guerre. Sa nature l'amène « à adopter des structures réticulaires qui survivent sans grandes difficultés aux coups que l'on cherche à porter à ses centres vitaux qui n'existent pas » (Desportes, 2007 : 68). En plus, c'est un adversaire qui s'adapte très vite aux innovations technologiques et opérationnelles dans des milieux qu'il maîtrise bien, l'infosphère et le milieu humain.

C'est cette capacité d'adaptation des insurgés djihadistes avant et au cours des opérations que décrit le chroniqueur américain Ralph Peter lorsqu'il déclare : Il n'y a aucun outil dans notre arsenal à un trillion de dollars qui puisse se comparer avec le génie d'un kamikaze, la véritable percée de notre temps. Nos systèmes de renseignement sont incapables de le localiser, notre arsenal ne le dissuade pas, et, trop souvent hélas, nos soldats ne peuvent l'arrêter avant qu'il ne soit trop tard [...] Le meilleur de nos technologies et de nos théories réconfortantes sont dépassés par la force d'un esprit enflammé par la foi » (Desportes, 2007 : 52). Cet aveu d'impuissance traduit la supériorité de l'esprit humain sur la technique dans ce contexte.

Ce dernier impose une approche indirecte, « en agissant en parallèle sur toutes les lignes d'opérations, en particulier non militaires » (Desportes, 2007 : 48). Il n'existe dans ce conflit armé ni front ni arrière, les populations qui constituaient la base arrière sont devenues dans ce nouveau contexte les acteurs et l'enjeu même de la guerre. L'environnement urbain « n'est pas que militaire et rationnel. Il est aussi (et davantage) civil et émotionnel : il impose une approche globale des crises » (Desportes, 2007 : 62). Il met en scène et de manière simultanée des acteurs de nature différente et évoluant dans des domaines variés qui sont appelés à interagir dans une sorte de synergie. Cela présage un défi de coordination en l'absence d'une autorité suprême, les autorités et les institutions locales étant affaiblies et leur légitimité remise en cause.

Une autre règle de ce contexte, est le développement des opinions publiques nationales et internationales, qui décident dorénavant de l'issue des conflits. Elles jugent de la légitimité de telles ou telles actions, de tels ou tels acteurs. La conséquence immédiate étant que la victoire ne s'acquiert plus sur le seul terrain militaire, pour atteindre l'effet politique final recherché, les aspects psychologiques deviennent même primordiaux. Le nouvel adversaire s'en prend aux forces morales des autres acteurs de la guerre, au lieu de s'attaquer à leurs forces physiques. Il cherche ainsi à gagner les cœurs et les esprits, l'adhésion des populations, d'où la nécessité pour les Forces alliées de faire un usage échelonné et proportionnel de la force, en combinant la coercition et la maîtrise de la violence en fonction des phases. Le but étant de préserver les conditions qui favoriseront un retour à la paix future. Pour ce faire une adaptation des forces initialement conçues pour faire face à un modèle frontal, brutal et rapide de la guerre est indispensable, tant ledit contexte est réducteur de la puissance conventionnelle.

Un contexte réducteur de la puissance militaire

Le débat sur le concept d'asymétrie illustre la dialectique de la ruse et de la force dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel. Carl von Clausewitz, le principal concepteur de la « théorie de la guerre » reconnaît que la ruse et la force réunissent leurs efforts lorsque le peuple participe à la guerre, mais soutient en même temps, ainsi que ceux se réclamant de lui, que la stratégie est une science de la force et non de la ruse. La raison fondamentale semble être le fait que la ruse ne peut servir que d'expédient tactique et ne saurait s'élever au niveau stratégique, car les armées modernes sont trop nombreuses et pas assez mobiles pour provoquer une surprise à grande échelle (Holeindre, 2017 : 305). Paradoxalement, il admet que « les meilleures conditions et la forme la plus efficace d'armement du peuple consistent en petits détachements prélevés de l'armée » (Holeindre, 2017 : 305). Il se dégage de cette affirmation, la complémentarité entre la grande et la petite guerre. Aussi la doctrine italienne considère -t-elle l'asymétrie comme une caractéristique intrinsèque de n'importe quelle forme de confrontation car des différences qualitatives et quantitatives, humaines et matérielles, existent toujours entre les adversaires (Ristuccia, 2016 : 44).

Dans cette même veine, il considère la stratégie comme « l'accentuation des propres points forts, l'exploitation des faiblesses de l'adversaire, dans une dialectique des volontés tendues vers l'atteinte d'un but et utilisant certains moyens dans une situation donnée » (2016 : 46). De ces deux perceptions, il est loisible de constater que l'asymétrie en définitive, est synonyme de stratégie, entendue science de la force et de la ruse. Il devient dans cette optique, dangereux et contreproductif de continuer à figer les terroristes djihadistes dans le rôle des « faibles » et les Forces des acteurs étatiques en général et de ceux du Sahel dans celui des « forts ». La ruse et la force ne sauraient être inconciliables, à l'inverse c'est leur association qui permet de soumettre la volonté de l'adversaire même dans la guerre conventionnelle qui alterne entre la stratégie directe et indirecte. L'asymétrie n'est autre chose que la stratégie indirecte qui

privilégie la manœuvre au choc frontal, en vue d'éviter une victoire à la Pyrrhus. De plus, dans le contexte de la mondialisation qui est le nôtre, « il n'existe plus de domaine qui ne puisse servir la guerre et il n'existe presque plus de domaines qui ne présentent l'aspect offensif de la guerre » (Liang, Xiangsui, 2003 : 86).

L'usage de la ruse renvoie à une nécessité d'adaptation en situation de crise, elle est minorée dans la stratégie directe, pourtant associée à la force, elle est un multiplicateur de l'effet des attaques, un ressort psychologique (Holeindre, 2017 : 305). Sur le plan opérationnel, l'on pourrait même dans une certaine mesure, considérer la technologisation qui est une adaptation des états-majors occidentaux aux nouvelles formes de menaces comme une ruse dans la conduite de la guerre. Les groupes terroristes s'appuient sur leur génie pour retourner le sentiment de toute puissance et d'invulnérabilité des armées conventionnelles en sentiment de vulnérabilité extrême.

Malgré l'évidence, les armées conventionnelles, répugnent officiellement l'usage de la ruse. Pourtant, le principe fondamental de la stratégie directe, la concentration des forces, ne s'obtient que par l'usage de la ruse, dans la mesure où l'on doit d'abord faire semblant de disperser nos propres forces pour amener l'adversaire à faire autant, puis nous concentrons nos efforts sur la cible ainsi dégarnie. Davantage, la croyance selon laquelle la technologie répond à tout et peut tout résoudre (Chaliand, 2016 : 107) montre ses limites dans le cas d'espèce. La seule possibilité pour les Forces conventionnelles engagées de vaincre les adversaires djihadistes au Sahel, est de s'adapter à l'environnement humain et d'adopter à leur tour l'asymétrie ou l'adaptation à la stratégie de l'adversaire, pour la reprise de l'initiative et une plus grande liberté d'action.

2- L'initiative et la liberté d'action dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel

L'initiative et la liberté d'action font partie des principes cardinaux élaborés par la théorie de la guerre, mais ces deux concepts revêtent une importance particulière dans le contexte de la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel. Le terroriste djihadiste, non seulement « ne possède pas la force, au sens physique et politique du terme, mais surtout parce qu'il ne respecte pas les règles morales et juridiques du combat conventionnel telles qu'elles ont été définies par l'éthique et le droit de la guerre » (Holeindre, 2017 : 369), dispose d'office de plus de liberté d'action et d'initiative que les acteurs conventionnels.

L'initiative dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel et dans le BLT

L'initiative « commande de ne pas attendre l'action de l'ennemi, mais d'anticiper sur lui de manière à lui ôter sa liberté d'action et à le contraindre à subir notre volonté » (Coutau-Begarie, 2011 : 323). Pour Jomini, c'est le moyen privilégié de prendre l'ascendant sur son adversaire : « Le principe fondamental de toutes les combinaisons militaires consiste à opérer, avec la plus grande masse de ses forces, un effort combiné sur le point décisif... Les moyens d'appliquer cette maxime ne sont pas très nombreux : le premier moyen est de prendre l'initiative des mouvements » (Coutau-Begarie, 2011 : 324). Or, Les

terroristes cherchent à « effrayer, et à effrayer pour dominer et contrôler. Ils veulent impressionner. Ils jouent face à un public, et pour lui, et sollicitent sa participation » (Hoffman, 1999 : 160). Pour ce faire, il leur est impératif d'anticiper sur l'action des gouvernements. En effet, leur stratégie étant « essentiellement basée sur l'impact psychologique » (Merari, 2002 : 88), ils ont intérêt à agir par anticipation avant d'être découverts. Leur stratégie consiste à agir en premier, leurs actions (attentats) reprises par les médias dont ils se nourrissent, provoquent des ondes de choc auprès de l'opinion publique, obligeant les gouvernements à réagir avec force. L'on s'installe ainsi dans une espèce de boucle de provocation (action) suivie de réaction (répression), synonyme de chaos, qui expose l'incapacité des gouvernements à produire la sécurité à leurs populations.

Le rôle premier d'un Etat est d'assurer l'intégrité de son territoire et de ses populations. Cela passe par l'exercice des mesures de prévention, la survenance de l'action terroriste étant la résultante d'une défaillance de l'Etat dans ce rôle de protecteur. Parmi les moyens de la prévention, le renseignement occupe une place primordiale, mais il est particulièrement difficile à maîtriser dans les milieux humains, non seulement à cause des habitations et autres infrastructures, mais surtout à cause de l'ingéniosité des insurgés terroristes. N'arborant pas d'uniforme qui les distingueraient du reste de la population dans laquelle ils s'incrustent, il est difficile pour les services de renseignement étatiques de recouper des informations sans risque d'être découverts. En plus de ce non-respect de l'uniforme, les insurgés djihadistes ne sont pas souvent étrangers aux populations et milieux auxquels ils s'attaquent, ils en sont assez souvent issus. D'où leur habilité à déjouer la surveillance des services sécuritaires qu'ils réussissent parfois à infiltrer en se servant de la ruse.

Elle est au centre de l'initiative djihadiste et à l'inverse rejetée officiellement par les Etats pour des raisons éthiques et politiques. Par elle et dans l'absence de symétrie, l'abondance des mesures préventives devient une vaine alternative aux menaces djihadistes. Les avancées technologiques ne produisent pas les effets escomptés à cause du génie des insurgés terroristes et la complexité du milieu de prédilection de leurs actions, le milieu humain. La récurrence des attaques djihadistes est due à leur imprévisibilité et leur invisibilité, consécutives à la modestie des moyens utilisés (Langlois, 2005 : 23). L'initiative s'obtient « par l'imagination créatrice dans la conception et la rapidité et la souplesse dans l'exécution » (Coutau-Begarie, 2011 : 324), mais elle n'est pas définitive. Pour la conserver, il faudrait « une puissance suffisante pour soutenir les opérations entreprises et une sûreté qui permettent de prévenir la surprise qui ferait passer l'initiative à l'autre camp » (Coutau-Begarie, 2011 : 324). Heureusement, les groupes terroristes djihadistes n'en disposent pas encore au Sahel.

Néanmoins pour la reprendre et la conserver, les états-majors des entités étatiques devraient pouvoir procéder par une stratégie d'imitation. Il s'agit d'adopter une posture asymétrique en décentralisant le commandement, en privilégiant le renseignement humain et en associant la ruse à la force physique.

Comme le souligne le général américain Dempsey après six mois d'opérations en Irak : « Dans le milieu urbain, trois quarts des actions sont des actions de renseignement » (Desportes, 2007 : 64). Il est primordial pour reprendre et conserver l'initiative face à un adversaire maîtrisant particulièrement le terrain et nourrissant sa campagne de la ruse. De préférence, le commandement décentralisé devrait s'appuyer sur le renseignement en suscitant l'adhésion des populations locales. Enfin, le recours à la ruse, loin d'être une faiblesse, apparaît comme le moyen par excellence pour contraindre les groupes terroristes au combat et disposer d'une plus grande liberté d'action.

La liberté d'action dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel

La liberté d'action renvoie à l'offensive et indique « de ne pas subir la loi de l'ennemi ». Elle est très relative dans la mesure où la guerre est une dialectique d'intelligence et il n'est donc pas possible de faire abstraction de la volonté ou du génie de son adversaire. Le général Loizeau en avait énuméré les principes : le renseignement, la couverture, l'articulation du dispositif et la coordination des efforts (Coutau-Begarie, 2011 : 326). Le renseignement prévient des activités de l'ennemi, la couverture ou la sûreté protège les déplacements et les bases, l'articulation du dispositif permet simultanément la manœuvre sur la direction choisie et la couverture dans les secteurs où on ne veut pas attaquer, et la coordination des efforts dans le temps et dans l'espace (Coutau-Begarie, 2011 : 326). Face aux entités étatiques du Sahel et leurs alliés qui ne peuvent outrepasser un ensemble de règles morales et d'engagements internationaux qu'elles ont cautionnés, les groupes terroristes djihadistes bénéficient d'une plus grande liberté d'action (Courmont, 2003). En plus de ces contraintes normatives, éthiques et stratégiques, ces dernières sont aussi mises en difficultés parce que les insurgés djihadistes ne « possèdent ni bases, ni lignes de communications et ne peuvent être isolés, au sens ordinaire de ce mot » (Van Creveld, 2011 : 125). Enfin, leur liberté d'action est accrue parce qu'en ce début du XXIème siècle, il reste encore impossible aux démocraties (occidentales) d'apporter une réponse nette sur l'identité et la nature « du stratège révolutionnaire » (Langlois, 2005 : p. 22).

Dans ce sens, Vincent Desportes soutient dans ce sens que : « Aujourd'hui, le jeu démocratique réduit la liberté d'action des Etats : un gouvernement démocratique peut difficilement parvenir à élever suffisamment le niveau de violence pour l'emporter » (Desportes, 2013 : 16). Cela est d'autant plus vrai que la raison d'Etat ne prévaut plus sur les raisons morales et il existe une opposition entre les intérêts étatiques et la perception de la société civile s'agissant des considérations humanitaires et les questions éthiques (Desportes, 2013 : 16). Dans ce contexte, le « faible », du point de vue capacitaire, conservera presque toujours l'initiative et une liberté d'action accrue.

Il convient somme toute, de relativiser cette hypothèse au Sahel. Quoi que des pays « démocratiques », leurs gouvernements n'hésitent pas à mettre en œuvre une brutalité assumée pour rétablir l'ordre à l'intérieur de leurs territoires et aux frontières. Un regard en arrière permet de constater que même si

cela ne relève pas du politiquement correct, la brutalité reste « la meilleure méthode de contre-insurrection, y compris pour les démocraties » (Desportes, 2013 : 16). Dans le contexte de cette étude, le rapport à la mort ne paraît pas le même que dans l'opinion publique occidentale, d'un côté le taux de croissance démographique est des plus élevés au monde et la population est en majorité très jeune et de l'autre la croissance est des plus lente et la population est vieillissante.

D'un autre point de vue, « c'est l'organisation supérieure des troupes régulières qui entrave leur liberté sur le théâtre de la guerre, et c'est l'excellence de leur armement qui les encombre de services non-combattants et les rive à leur base d'opérations » (Callwell, 1998 : 77). C'est la problématique de la logistique lors des opérations armées qui implique entre autres, le ravitaillement, l'évacuation en arrière des malades et des blessés et la retraite stratégique. Ces opérations en apparence subsidiaires, sont en réalité indispensables face à un ennemi refusant le combat décisif, mais qui par diverses manœuvres peut enchaîner des attaques audacieuses aux arrières, non pour vaincre, mais davantage pour tirer un avantage psychologique. A l'inverse, les groupes terroristes djihadistes se soucient très peu des voies de communications, parce que généralement ils n'ont pas de bases fixes, encore moins un système de ravitaillement précis.

Sur le plan tactique, les forces armées étatiques sont avantagées par rapport aux groupes terroristes djihadistes. Cet avantage tient à la logistique, à la discipline, la formation ou instruction, l'esprit de Corps et l'organisation générale des forces armées et polices. Or la tactique tient une place de choix dans cette guerre dans le sens où, les résultats tactiques influent directement sur le champ stratégique. Le général Charles E. Callwell conseille par conséquent, le choix pour les armées régulières de combattre au lieu de manœuvrer (1998 : 82-83) pour espérer un bon résultat stratégique.

Or, les groupes terroristes djihadistes, conscients de leurs faiblesses tactiques évitent le combat frontal. Il convient de les y obliger et pour ce faire, il faudrait intégrer la ruse aux niveaux tactique et stratégique pour pouvoir conserver l'initiative et gagner davantage de liberté d'action. Il s'agit concrètement pour les Forces conventionnelles et les coalitions ad hoc de passer à l'offensive jusque dans leurs derniers retranchements de leurs adversaires. Le contexte du Sahel exige en dernier ressort, de repenser les conditions de l'efficacité militaire. Il est un danger pour les armées conventionnelles et un piège pour le combattant (Tisseron, 2007 : 3), ce d'autant plus qu'il est associé aux enjeux dissymétriques des différents acteurs.

B - La dissymétrie des enjeux dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel

Il est de l'intérêt de tout stratège ou politique de déterminer avec exactitude, la nature du conflit dans lequel il est en train de s'engager. Cette nature est fonction des enjeux et intérêts en présence, lesquels déterminent aussi le niveau d'engagement requis en termes de moyens matériels et humains, le degré de sacrifice à consentir, la durée probable de l'engagement. Dans le contexte de la guerre contre le

terrorisme djihadiste au Sahel, ces enjeux sont divers et dissymétriques, stratégiques pour certains et vitaux pour les autres et se déclinent dans les domaines politique (1) et psychologique (2).

1- La dissymétrie des enjeux politiques dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel

La guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel rentre sans doute dans le champ de la sécurité collective, le terrorisme international ayant été érigé comme une menace à la paix et la sécurité internationales par le Conseil de Sécurité de l'ONU. Toutefois, il n'en demeure pas moins que chaque partie impliquée a sa propre perception de son engagement, nourri par des ambitions et objectifs politiques propres.

Les enjeux politiques des puissances internationales

Dans le cadre de la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel et dans le BLT, les intérêts politiques des puissances internationales au rang desquelles, l'Union Européenne et ses pays membres (hors-mi la France), les Etats Unis, la Chine, la Russie, la Turquie entre autres, sont globalement limités. Ils sont stratégiques, mais en aucun cas vitaux, leur survie n'en dépendant pas. En règle générale, moins ces intérêts sont élevés, moins l'engagement est soutenu par les opinions publiques internes et internationales et les moyens matériels et humains engagés sont dérisoires (Desportes, 2013 : 14). Comme le constate le général Vincent Desportes, « Les vulnérabilités politiques sont devenues un des facteurs essentiels de la faiblesse des forts, les restrictions à l'utilisation de notre puissance de destruction vont croissantes, elle ne peut dépasser aujourd'hui certaines limites d'intensité ou de durée sans comporter un coût prohibitif pour celui qui l'emploie. Malgré notre force, nous ne combattons pas « à armes égales ». Au contraire » (Desportes, 2013 : 14).

Dans le cas d'espèce, ces puissances internationales ne cherchent qu'à conforter ou conquérir, selon le cas, une influence stratégique au Sahel. Au lendemain de la fin de la bipolarité, les dés semblent avoir été remis au centre du jeu de puissance. Chaque acteur cherchant à marquer de son empreinte ces zones qui, non seulement regorgent de nombreuses voix électives aux différentes instances diplomatiques à l'international, constituent une réserve de matières stratégiques indispensables à leurs industries de transformation. Il appert donc primordial d'y avoir un certain contrôle, d'où l'implantation de différentes bases militaires au Tchad, au Niger, au Burkina Faso, au Mali et la conclusion de nombreux accords de coopération sécuritaire avec ces pays. L'entrée fracassante de la Russie dans cette lutte d'influence via l'implantation du groupe Wagner dans cette zone, témoigne de leur importance stratégique et de la férocité de cette bataille géopolitique. La Chine à travers sa « soft power », et dans une moindre mesure la Turquie, ne sont pas en reste.

Le cas de la France est à distinguer. Ancienne puissance coloniale de la région, elle y bénéficiait d'une certaine légitimité historique, aidée par la légitimité extravertie des régimes au pouvoir, qui lui devaient ou lui doivent encore leur longévité politique. Elle a constitué depuis les indépendances, le fer de lance

de la politique occidentale dans ces zones au point où, leurs situations politique et économique étaient devenues des questions de politique intérieure de la France. Les derniers épisodes révélateurs sont la décision d'intervenir au Mali en janvier 2013 et le départ calamiteux de l'armée française du Sahel. L'armée française a volé au « secours » du Mali (Opération Serval) sans mandat préalable du Conseil de Sécurité. Pour la France, les intérêts politiques et géopolitiques au Sahel sont hautement élevés, contrairement aux autres puissances internationales, elle tient sa place de puissance mondiale grâce à son influence en Afrique subsaharienne en général et au Sahel en particulier. Aussi a-t-elle dû épuiser tous les ressorts imaginables en sa possession sur le plan interne et international, pour rester au Sahel, sans succès.

Les enjeux politiques des Etats du Sahel

Les enjeux politiques impliquent selon le général Lucien Poirier, deux classes d'intérêts : les intérêts relatifs à l'identité, à la souveraineté et au territoire d'un côté et les intérêts économiques et culturels de l'autre (Poirier, 2001 : 126). Contrairement aux puissances internationales qui leur viennent en appui, les pays du Sahel jouent leur survie. En effet, les groupes terroristes par leur stratégie du chaos, érodent davantage chaque jour, la légitimité des institutions républicaines et ceux qui les incarnent. Ils s'attaquent essentiellement aux substrats politiques des régimes en place, leurs populations et opinions publiques. Convaincus de leur supériorité culturelle et conscients de leur infériorité matérielle et logistique, ils ont déporté le combat dans la sphère informationnelle. Leurs fins politiques ultimes étant « l'effondrement d'un système » (Baud, 2003 : 93), pour imposer le leur basé sur la charia.

Le deuxième enjeu majeur est d'ordre territorial, l'objectif des groupes terroristes est d'annexer au fur et à mesure les territoires des Etats du Sahel, pour reconstituer les empires califatiques précoloniaux. Malgré le caractère quelque peu illusoire de cette ambition territoriale, d'autant plus qu'ils ne proposent pas un projet politique viable pour administrer les territoires qu'ils auront conquis, la détermination et la capacité de ces acteurs à exécuter une telle vision s'est somme toute manifestée au Nord du Mali où ceux-ci ont annexé de vastes territoires y comprises les villes entières, pendant un temps assez long. Face à ce danger existentiel, toutes les ressources disponibles ont été mobilisées pour barrer la voie à ce projet djihadiste. Aussi les engagements de part et d'autre sont-ils illimités, la survie de chaque camp dépendant de la perte de l'autre.

La dissymétrie des enjeux entre ces antagonistes locaux d'une part et les puissances internationales d'autre part, transparait davantage dans le champ psychologique de cette guerre.

2- La dissymétrie des enjeux psychologiques dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel

Il importe de souligner la place centrale de l'élément moral dans le brouillard de la guerre en général et sa prééminence dans la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel en particulier. La portée des enjeux

psychologiques dans ce conflit armé est déterminante pour son issue et ceux-ci paraissent en déséquilibre et dans un sens favorable aux groupes terroristes djihadistes face aux armées conventionnelles impliquées. Cette dissymétrie trouve son fondement dans une dimension idéologique, mais aussi dans la sphère morale.

La dissymétrie idéologique

L'extrême sensibilité de la société occidentale à la mort est liée à la montée de l'idéologie libérale (De Benoist, 2013 : 29). Le moindre sacrifice humain est devenu insupportable et même injustifié dans cette société libérale, la mort étant considérée dans cette veine comme ce qu'il y a de pire bien au-delà de l'humiliation et de la servitude. Il découle en effet du libéralisme que : « la société peut et doit s'analyser à partir du seul individu [...] Mais si l'individu est au centre de tout, au nom de quoi peut-on l'obliger à participer à une guerre où il risque de perdre la vie ? [...], le libéralisme est incapable de justifier le sacrifice de soi. C'est pourquoi il ne fait la guerre – car il la fait – qu'en contradiction avec ses principes » (De Benoist, 2013 : 29). La société occidentale, est donc par essence individualiste, tout tourne autour de l'individu qui se trouve être en même temps le référent ultime de la sécurité. Bien que ces valeurs idéologiques aient été transposées au Sahel dans le cadre de la démocratisation amorcée au début de la décennie 1990, les dirigeants africains se les sont appropriés. Les règles démocratiques, telles qu'elles sont implémentées en Afrique subsaharienne, sont empruntées de valeurs traditionnelles africaines, basées elles-mêmes sur l'indissociabilité de l'individu à son appartenance sociale, la solidarité, la soumission à l'autorité investie du pouvoir traditionnel, religieux ou politique. A l'inverse de la tendance libérale, dans le contexte africain, chaque individu est investi du devoir de la défense de la communauté et cet engagement peut aller jusqu'au sacrifice ultime.

En outre, la société africaine, malgré son attraction à la modernité, est restée très ancrée dans la foi religieuse et traditionnelle. Qu'il s'agisse des traditions ou de la religion, la notion du sacrifice y est centrale. Pour les fondamentalistes, la guerre est prise dans le sens d'« un instrument de la religion » (Van Creveld, 2011 : 183) et « tout musulman adulte de sexe masculin [...], est considéré comme lié par un devoir de combattre et de mourir pour la plus grande gloire d'Allah... » (Van Creveld, 2011 : 178). Aussi prétendent-ils aimer la mort au même titre que les occidentaux et leurs vassaux du Sahel aiment la vie.

La différence de mentalité tient donc à la valeur accordée à la vie, laquelle découle aussi de l'évolution démographique, défavorable aux pays occidentaux. Or, à l'ère informationnelle, le nombre ou la quantité est redevenue un facteur de puissance important. A l'inverse, les pays du Sahel enregistrent les taux de croissance démographique les plus élevés au monde et dispose d'une population très jeune. Ce déséquilibre démographique provoque une perception différenciée des pertes humaines qui sont ressenties avec plus d'acuité dans l'opinion publique occidentale qu'africaine. L'« investissement

affectif sur chaque enfant devient démesuré » et le sacrifice, intolérable dans des « armées de fils uniques » (De Benoist, 2013 : 30). D'où l'avantage psychologique des insurgés djihadistes qui est amplifié par une dissymétrie morale.

La dissymétrie morale

Elle se décline dans l'assiette des règles d'engagement et des doctrines. L'histoire des guerres insurrectionnelles renseigne que les « seules méthodes qui ont véritablement fonctionné sont les méthodes coercitives détruisant les capacités militaires adverses et les volontés de résistance » (Desportes, 2013 : 15). Pour ce faire, Cailleteau François note que « du côté des forces de contre-insurrection, l'application de la plus extrême violence aux insurgés fut plutôt autrefois la règle » (Desportes, 2013 : 15). Aujourd'hui, un gouvernement démocratique peut difficilement élever le niveau de violence pour gagner une guerre, les règles d'engagement étant soumises à la dictature du droit international humanitaire et de la morale. A l'inverse, les groupes terroristes djihadistes ne fixent aucune contrainte à leur action. Un bémol devrait être apporté à cette tendance s'agissant spécifiquement des Etats du Sahel dirigés par des conseils militaires qui n'hésitent pas à assumer l'usage de la violence face aux terroristes djihadistes.

Dans la même veine et au nom de l'éthique et la morale, les entités étatiques et davantage les alliés occidentaux, répugnent à mettre en œuvre la ruse qu'ils considèrent comme immorale et n'obéissant pas à l'éthique de la guerre. Leur méthode de faire la guerre a fondé la supériorité militaire sur l'accumulation de la force et le rejet de la ruse (Holeindre, 2017 : 14). Autrement dit, « La force serait dans ce sens un procédé juste, conforme à l'éthique militaire, tandis que la ruse serait injuste et « perfide, contraire à l'idéal moral que le guerrier incarne » (Holeindre, 2017 : 14). Ce point de vue est contestable, car même les Etats démocratiques utilisent la ruse à travers le renseignement, les opérations spéciales (Holeindre, 2017 : p. 14) et surtout à travers la technologisation de la guerre. Cette rhétorique politique et morale viserait plutôt à discréditer les ennemis djihadistes pour justifier les difficultés à les vaincre.

Conclusion

Plusieurs changements ostensibles sont intervenus dans le contexte stratégique international et notamment la prolifération des conflits intraétatiques au détriment des conflits interétatiques, l'avènement de la mondialisation, le développement sans précédent de la technologie et des sciences de la communication et la transformation des opinions publiques. Cette rupture contextuelle marquée par la fin de la guerre froide, exerce une influence sur la stratégie moderne, à la stratégie générale militaire, il faudrait associer les stratégies générales politique et culturelle et économique pour atteindre l'objectif politique de la guerre. Au-delà de l'extension des moyens, ces mutations ont aussi entraîné le changement de la finalité de la guerre. D'une logique capacitaire ou sacrificielle, l'on est passé à une logique finalitaire par une combinaison d'actions physiques et surtout psychologiques.

Ces modifications incompressibles appellent à une adaptation de la stratégie du niveau politique au niveau tactique. Mais la conduite de la guerre contre le terrorisme djihadiste au Sahel fait ressortir une approche stratégique pas en résonance avec la réalité de ce conflit post guerre froide. Le choix des puissances occidentales d'une projection de puissance au lieu d'une stratégie contre insurrectionnelle, traduit plutôt leur volonté de désengagement des conflits africains et de concilier leurs impératifs politiques et budgétaires internes. Ce conflit nécessite une présence consistante des troupes au sol qu'elles essayent de compenser par un partenariat problématique avec les forces armées locales. D'où leur occultation de la situation sécuritaire réelle dans cette région.

La justification d'une telle posture est axée sur le concept d'asymétrie qui exerce encore son effet illusoire de la mode autant chez les spécialistes que chez les amateurs. Pour ces acteurs internationaux, l'asymétrie est relative au degré de loyauté des moyens utilisés par les prétendus faibles, les groupes terroristes djihadistes, par opposition aux forces conventionnelles du Sahel. Pourtant, dans ce contexte stratégique généreux, les premiers ont un avantage stratégique, ledit contexte étant réducteur de la puissance conventionnelle et leur offrant par conséquent l'avantage de l'initiative et de la liberté d'action. Cet avantage stratégique est doublé d'un avantage psychologique né de la dissymétrie des enjeux politiques, psychologiques, idéologiques et moraux. L'asymétrie en définitive n'est donc qu'une illusion, les guerres dites asymétriques n'étant en réalité que des guerres.

La menace djihadiste étant globale dans un monde interconnecté et complexe, elle appelle à une stratégie globale, facilitée par l'harmonisation des perceptions. Il serait intéressant de pousser cette réflexion dans la perspective de l'autonomisation stratégique des pays du Sahel.

Bibliographie :

- ABBA Seidik**, *Mali-Sahel. Notre Afghanistan à nous ?*, Paris, Impacts Editions, février 2022, 149 pages.
- BADIE Bertrand**, « Préface », in GALY Michel, *La guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara. Enjeux et zones d'ombre*, Paris, La découverte, 2013, 198 pages.
- BARREYRE Jean-Yves** (dir), *Dictionnaire critique de l'action sociale*, Paris, Fayard, 1995. I Wikipédia, <https://fr.wikipedia.org>, consulté le 05 juillet 2024 à 19 heures 33 minutes.
- BAUD Jacques**, *Terrorisme. Mensonges politiques et stratégies fatales de l'occident*, Monaco, éditions du Rocher, 2006, 422 pages.
- BAUD Jacques**, *la guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*, Monaco, Editions du Rocher, 2003, 212 pages.
- BEAUFRE**, *La guerre révolutionnaire, les formes nouvelles de la guerre*, Paris, Fayard, 1972, 346 pages.
- BUHLMANN Christian**, « Le concept d'asymétrie : une plus-value pour comprendre les conflits modernes ? », in *Stratégique, Insurrection et contre Insurrection*, n°100-101, 2012, pp. 230-258.
- CALLWELL Charles E.**, *Petites Guerres*, Paris, Economica, 1998, 390 pages.
- CHALLIAND Gérard**, *Le nouvel Art de la Guerre*, Paris, l'Archipel, 2008, 151 pages.
- CHALLIAND Gérard**, *Pourquoi perd-on la guerre ? Un nouvel art occidental*, Paris, éd. Odile Jacob, 2016, 179 pages.
- CHALLIAND Gérard**, *L'impasse afghane*, L'Aube, 2011, 17,18 et 19. in Stéphane Chalmin (dir), *Gagner une guerre aujourd'hui ?*, Paris, Economica, 2013, 187 pages.
- COUTAU-BEGARIE Hervé**, *Traité de Stratégie*, Economica, Paris, 7^{ème} édition 2011, 1200 pages.
- DE BENOIST Alain**, « Les forces morales », in Stéphane Chalmin (dir), *Gagner une guerre aujourd'hui ?*, Paris, Economica, 2013, 187 pages.
- DELMAS Philippe**, *Le bel avenir de la guerre*, S.L., Editions Gallimard, 1995, 276 pages.
- DESPORTES Vincent**, *Comprendre la guerre. Stratèges & Stratégie*, Paris, Economica, 2000, 395 pages.
- DESPORTES Vincent**, *La Guerre Probable. Penser Autrement*, Paris, Ed. Economica, 2007, 202 pages.
- DESPORTES Vincent**, « Préambule », in Stéphane Chalmin, *Gagner une guerre aujourd'hui ?* Paris, Economica, 2013.
- DUFES Eric**, « Théorie de la sécurité globale : rétrospective et perspectives », in *Perspectives*, n° 12, Cahier scientifique de l'ENSOSP, juin 2014, pp. 15-38, <https://pnrs.ensosp.fr>, consulté le 17 mai 2024 à 18 heures 14 minutes.

DURIEUX Benoît, dir., *La guerre par ceux qui la font. Stratégie et incertitude*, Monaco, Editions du Rocher, 2016, 368 pages.

E. SANGER David, Confront and conceal, *Crown Publishing Group* (NY), 06/2012, p. 421. Cite dans Richard Ohnet, « Quand les américains adoptent le french way of Warfare », in Benoit Durieux (dir), *La guerre par ceux qui la font. Stratégie et incertitude*, Monaco, Editions du Rocher, 2016, 368 pages.

FOGUE TEDOM Alain, *Enjeux Géostratégiques et conflits politiques en Afrique noire*, Paris, l'Harmattan, 2008, 415 pages.

FRANCE 24, <https://www.france24.com>, 7 février 2013. Consulté le 03 juillet 2024 à 12 heures 23 minutes.

FRANCART Loup, *Maîtriser la Violence. Une option stratégique*, Paris, Economica, 1999, 377 pages.

HOFFMAN Bruce, *La Mécanique terroriste*, Londres, Calmann Lévy, 1999, 300 pages ;

HOLEINDRE Jean-Vincent, *La ruse et la force. Une autre histoire de la stratégie*, Paris, Perrin, 2017, 464 pages.

GEORGELIN Jean-Louis, in “L’armée française face aux nouvelles menaces », *Politique internationale*, n° 116, été 2007, p. 151.

KNIGHT Mark, « Inverser le paradigme de stabilisation. Fondements d’une autre approche », Air University, 2ème trimestre 2018, p. 5, <https://www.airuniversity.af.edu>, consulté le 08 juillet 2024 à 19 heures 22 minutes.

LANGLOIS Eric, « Guerre classique et guerre révolutionnaire : illusion de la différence », *Stratégique* 85, Paris, Economica, mai 2005, pp. 9-24.

LIANG QIAO, XIANGSUI WANG, *La Guerre Hors Limites*, Bibliothèque de rivage, Paris, 2003.

LIVRE BLANC sur la défense et la sécurité nationale 2013, ISBN : 978-2-11-009358-5.

M. LUJAN Fernando, Light Footprints : The futur of American Military intervention, *CNAS report*, mars 2013, p. 5. Cité dans Jean Christophe Béchon, « Guerre ouverte. De quoi les light footprint operations sont-elles le signe », in Benoit Durieux (dir), *La guerre par ceux qui la font. Stratégie et incertitude*, Monaco, Editions du Rocher, 2016, 368 pages.

MERARI Ariel, « Du terrorisme comme stratégie d’insurrection », dans Gérard Chaliand (dir), *Les stratégies du terrorisme*, Paris, Desclée de Brouwer, nouvelle édition 2002, p. 73-88.

OHNET Richard, « Quand les Américains adoptent le French Way of warfare », in Benoit Durieux, dir., *La guerre par ceux qui la font. Stratégie et incertitude*, Monaco, Editions du Rocher, 2016, P. 267-289.

OUEST-FRANCE, <https://www.ouest-france.fr>, 19 janvier 2021, consulté le 03 juillet 2024 à 12 heures 36 minutes.

POIRIER Lucien, « Stratégie intégrale et guerre limitée », *Stratégique* n°54, 1992, pp. 33-61.

POIRIER Lucien, « Stratégie intégrale », dans François Géré, Thierry Widemann (dir.), *La guerre totale*, Paris, Economica, 2001, p. 119-138.

RISTUCCIA Angelo Michele, « L'asymétrie, guerre hors limites ou terrorisme ? », dans Benoit Durieux(dir), *La guerre par ceux qui la font. Stratégie et incertitude*, Monaco, Editions du Rocher, 2016, p. 29-48.

SIR SMITH Rupert, *L'utilité de la force, l'art de la guerre aujourd'hui*, Economica, 2007, p. 89. Cité dans Jacques Fayard, « Stratégie des moyens : pour un retour aux grands principes stratégiques », in Benoit Durieux, dir., *La guerre par ceux qui la font. Stratégie et incertitude*, Monaco, Editions du Rocher, 2016, pp. 221-243.

TISSERON Antonin, *Guerres Urbaines. Nouveaux métiers, nouveaux soldats*, Paris, Economica, 2007, 111 pages.

VAN CREVELD Martin, *La transformation de la guerre*, Editions du Rocher, 2011, 318 pages.

VON CLAUSEWITZ Carl, *On War*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, EU, 1976, 1312 pages.